

22 mars 2019

JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU

5 FAÇONS D'ÉCONOMISER L'EAU À LA MAISON

Sur la Terre, à peine 2,5 % de l'eau est douce, et ce pourcentage comprend l'eau qui forme les glaciers. Malheureusement, l'eau destinée à la consommation humaine et à l'irrigation se raréfie. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture estime d'ailleurs que les deux tiers de la population pourraient être confrontés à des pénuries d'eau d'ici 2025 — c'est énorme!

Nous pouvons tous contribuer à la conservation de l'eau potable en évitant le gaspillage. Voici cinq façons d'économiser un maximum d'eau au quotidien :

1. Choisissez des appareils efficaces et écoénergétiques : optez pour des électroménagers certifiés Energy Star et appliquez les bons réglages. Investissez dans des aérateurs de robinet et dans des toilettes et des pommeaux de douche à débit réduit.
2. Réparez les fuites : une toilette qui fuit peut perdre 600 litres d'eau en

une journée et un robinet qui goutte, 120 litres. N'attendez pas avant de réparer les fuites ou de contacter un plombier!

3. Ne laissez pas couler inutilement l'eau : fermez le robinet lorsque vous brossez vos dents et, si vous lavez la vaisselle à la main, abstenez-vous de laisser couler de l'eau en continu.
4. Utilisez un seau dans la douche : collectez l'eau de la douche dans un seau lorsque vous attendez qu'elle réchauffe. Vous pourrez vous en servir pour arroser vos plantes, par exemple.
5. Collectez l'eau de pluie : placez des barils à l'extérieur pour collecter l'eau de pluie, que vous utiliserez pour arroser votre jardin ou votre pelouse.

Ces efforts quotidiens, combinés à plusieurs autres, contribuent significativement à contrer le phénomène grandissant de pénurie d'eau douce. À vous de jouer!



Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:



Environnement et
Changement climatique Canada

Environment and
Climate Change Canada

CEZinc

Journée Mondiale de l'Eau 22 mars 2019



L'accès à l'eau est reconnu comme un droit fondamental de l'homme depuis 2002 (Comité des droits économiques, sociaux et culturels - l'organe des Nations Unies).

Le territoire québécois a une superficie de 22 % en eau dont 10 % en eau douce, soit 3 % des eaux douces renouvelables de la planète. Le bassin du fleuve Saint-Laurent représente à lui seul 40 % des eaux douces renouvelables de la province. Le fleuve Saint-Laurent et les Grands Lacs drainent 25 % des réserves mondiales d'eau douce. (<http://www.environnement.gouv.qc.ca/rapportsurleau/portrait-qc-aquatique-eau-nord-sud-est-ouest.htm>)

La majorité de la population québécoise habite dans les régions près du fleuve Saint-Laurent et la demande en eau est soumise à une pression croissante et d'origines variées de son utilisation dans le milieu que ce soit urbain, industriel, récréotouristique, agricole, etc. La plupart des municipalités, sur notre territoire puisent l'eau dans le fleuve Saint-Laurent pour la rendre potable.

L'eau potable est accessible à la population et elle est de bonne qualité et bon marché. Au Québec, le Règlement sur la qualité de l'eau potable établit les normes et les exigences de contrôle de la qualité de l'eau potable auxquelles les réseaux de distribution sont soumis. Lorsque vous utilisez l'eau potable, pensez à rationner vos opérations pour éviter le gaspillage. Pour préserver cet or bleu, nous pouvons consommer de façon responsable et changer certains comportements dans notre quotidien comme par exemple :

L'eau potable est accessible à la population et elle est de bonne qualité et bon marché. Au Québec, le Règlement sur la qualité de l'eau potable établit les normes et les exigences de contrôle de la qualité de l'eau potable auxquelles les réseaux de distribution sont soumis. Lorsque vous utilisez l'eau potable, pensez à rationner vos opérations pour éviter le gaspillage. Pour préserver cet or bleu, nous pouvons consommer de façon responsable et changer certains comportements dans notre quotidien comme par exemple :

- Prendre une douche rapide.
- Fermer le robinet pendant le brossage des dents, le rasage...
- Éviter de se servir de la toilette comme d'une poubelle et d'actionner inutilement la chasse d'eau. Rapporter par exemple vos médicaments périmés à la pharmacie.
- Mettre une bouteille d'eau au réfrigérateur pour éviter de laisser couler le robinet jusqu'à ce que l'eau soit froide.
- Réutiliser l'eau de nettoyage des légumes pour arroser ses plantes.
- Laver votre auto, en remplissant un seau d'eau et employer une éponge.
- Collecter l'eau de pluie à la descente des gouttières à l'aide de barils et s'en servir pour l'arrosage des fleurs et des pelouses ou pour laver la voiture.
- Balayer son entrée ou trottoir au lieu d'utiliser le boyau d'arrosage.
- Ne pas arroser la neige sur sa pelouse au printemps pour la faire fondre.

>32534

Soirée
d'information
10 avril 2019

CENTRE NATIONAL DE FORMATION EN TRAITEMENT DE L'EAU

Devenez un professionnel de l'eau!

La seule usine-école au Canada

Début : Septembre et janvier
Conduite de procédés de traitement de l'eau (DEP 5328)



pgl.cstros-lacs.qc.ca

Téléphone : 514 477-7020, poste 5325
Inscription en ligne : www.srafp.com

Multicentre des Trois-Lacs



SAE Services aux entreprises



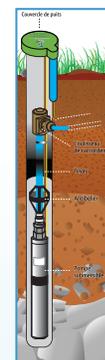
>38666

Les Pompes Russell vous offre un service professionnel clés en main à partir du forage jusqu'à l'installation de votre mécanique de pompe et de traitement de l'eau.

FORAGE



POMPES



LES POMPES RUSSELL



Certification traitement d'eau souterraine avec filtration et réseau de distribution.

RBO 8266-3618-21

1476A, route 201 Ormstown

450.829.2236

1.866.542.2236

ADOUCCISSEURS



www.pompesrussell.ca

J'ENCOURAGE L'ACHAT LOCAL ■ roboischoocs.com

>38663